

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 26284 Numéro SIREN : 808 531 339 Nom ou dénomination : Pamir

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2019 sous le numéro de dépôt 142783

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 11-12-2019

N° DE DEPOT : 2019R142783

N° GESTION : 2014B26284

N° SIREN : 808531339

DENOMINATION : Pamir

ADRESSE : 79 rue de la Boetie 75008 Paris

DATE D'ACTE : 14-05-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

PAMIR

Société par actions simplifiée au capital de 94.232,20 euros
Siège social : 79 rue de la Boétie - 75008 à Paris
808 531 339 - RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 14 MAI 2019

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que par suite de la démission du Commissaire aux Comptes titulaire, Monsieur Jean Jacques SIDOUN, Commissaire aux Comptes suppléant, est devenu titulaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts.

En conséquence, elle nomme en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Jacques BRUN, domicilié 25, allée du Mazelin – 91590 Baulne.

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Jean Jacques SIDOUN, domicilié 33 boulevard Exelmans 75016 Paris, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de JMC & ASSOCIES, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifié conforme

Nicolas Chabrier
Président

